

Réf: Dossier N° 068512

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIAMBETECH »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 47, Ilot
62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIAMBETECH »

Objet : Communication digitale

Marketing digital (création et gestion de page)

Développement de site internet et de logiciel de gestion mobile

Infographie

Installation et administration de système informatique

Installation et administration de réseau local

Imprimerie

Sécurité informatique

Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 47, Ilot 62

Dirigeant(s) : M KOUAME NIAMBE JEREMIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06209 du 03/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42543/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

